

Publié le 25 août 2014

Le Morbihan valorise ses ports de plaisance

Issue en 2012 de la Sem Sagemor, la Spl Compagnie des ports du Morbihan a permis de renforcer le développement économique et touristique de 12 ports du département (9 950 places à flot). A la fois concessionnaire et aménageur, l'entreprise peut désormais gérer les sites et y réaliser les investissements nécessaires.



L'entreprise s'était déjà illustrée en tant que Sem au cours de la dernière décennie, sous le nom de Sagemor. Le développement innovant de son réseau Passeport Escales était devenu, et reste, une référence dans le monde de la plaisance. Fin 2012, le Conseil général du Morbihan a décidé de renforcer ses compétences et ses moyens d'action en transformant la société d'économie mixte en Spl. La Compagnie des ports du Morbihan était née.

Devenue concessionnaire et aménageur, avec un capital réparti entre le Département (85 %) et les communes des 12 ports, « l'entreprise assure non seulement la gestion et le développement des ports, mais réalise aussi les investissements et modernise les infrastructures », commente Michel Le Bras, directeur de la Compagnie. D'importants programmes d'aménagement ont ainsi été mis en œuvre en fonction des besoins, « dans le respect de la diversité et de l'identité de chaque territoire ». L'objectif est de renforcer l'attractivité, « de maintenir des activités traditionnelles et de mettre en valeur le patrimoine paysager et historique des ports ».

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Une attractivité renforcée

Un plan d'affaires ambitieux a été lancé sur cinq ans. Il prévoit 57 millions d'euros d'investissements, tous sites et ports confondus. Son financement est principalement assuré par les ressources propres de la Spl et par des emprunts à long terme, via notamment la Caisse des dépôts. Au programme : rénovation, mise aux normes, reconstruction de bâtiments et dragage. Après la mise en valeur du port et de la capitainerie de l'Île aux Moines en 2013, ce sont les ports d'Arzon et de La Trinité-sur-Mer qui ont bénéficié cette année d'un contrat d'attractivité touristique. L'importante restructuration du port d'Arradon, qui sera achevée en 2015, comprend également la construction de locaux pour les clubs nautiques et les professionnels.

Côté services, le numérique a été renforcé pour faciliter aux plaisanciers l'accès aux informations portuaires et aux réservations via une plate-forme de communication internationale. Lancée en 2014, une carte unique permet aussi aux plaisanciers d'accéder aux services du port 24h/24. Passeport escales a poursuivi sa croissance grâce à son dispositif d'incitation à la mobilité des bateaux, totalisant aujourd'hui 105 ports partenaires. Wifi gratuit, port à sec et nouveaux services sont venus appuyer ce succès et affirmer l'attractivité des ports du Morbihan.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2